

**INFO EN VRAC**

**Municipalité de St-Onésime**

**Mot de bienvenue et remerciement**

Nous tenons à remercier les promoteurs immobiliers qui investissent dans notre municipalité et qui nous permettent d'accueillir de nouveaux résidents saisonniers et permanents qui contribueront à dynamiser notre milieu de vie. Nous profitons de l'occasion de leur souhaiter la bienvenue parmi nous.

La direction.



**Vacances estivales**

Afin de maximiser le service aux citoyens, l'administration municipale vous informe que cette année, les bureaux administratifs resteront ouverts pendant la période de vacances estivales.

Nous en profitons également pour vous souhaiter des congés bien mérités !

L'administration

**Fermeture bureaux administratifs**

Veillez prendre note que le **vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022**, les bureaux administratifs ainsi que la bibliothèque seront fermés. Merci de votre compréhension.

**Bibliothèque Le Colibri**

Simple rappel concernant les heures d'ouverture de notre bibliothèque en voici l'horaire :

- Lundi au mercredi**  
8 h 30 à 16 h 30
- Jeudi**  
8 h 30 à 18 h 00
- Vendredi**  
8 h 30 à midi

**Spectacle**

Vous aurez l'immense plaisir d'assister à deux (2) différents spectacles en collaboration avec Salle André-Gagnon. Voici l'horaire :

**Duo Hoops** : Lundi 8 août à 19 h;

**UBUS Théâtre** : mardi 23 août à 16 h.

Plus de détails à venir lors des prochains InfOnésime.

L'administration.

**ASSOCIATION DU CANCER – EST DU QUÉBEC**

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour le porte-à-porte. Les bénévoles, par leur implication dans le porte-à-porte, contribuent au mieux-être des personnes touchées par le cancer dans notre région et voir de leur municipalité. C'est un très bon don de soi. Nous souhaitons trouver des gens dans votre localité disponibles à nous venir en aide afin de réaliser notre mission.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Campagne Porte-à-porte 2022

**L'Association du cancer de l'Est du Québec recherche des bénévoles**



Rimouski, le 12 mai 2022 – La 34<sup>e</sup> campagne Porte-à-porte de l'Association du cancer de l'Est du Québec battra son plein du 14 août au 30 septembre prochain. Pour réaliser cette importante campagne, l'Association est à la recherche de personnes intéressées à donner un coup de main pour sillonner une ou des rues de leur quartier en vue de récolter des dons. Vous êtes à la recherche d'un bénévolat près des gens? Nous avons besoin de vous!

L'an dernier, 1170 bénévoles ont parcouru 2510 rues lors de la campagne Porte-à-porte tenue dans tout l'Est-du-Québec. La générosité de la communauté a une fois de plus été au rendez-vous, contribuant directement au mieux-être des personnes touchées par le cancer à travers la région. Le fruit de ce grand effort de solidarité, des dons totalisant 165 385 \$!

Pour contribuer vous aussi au succès de la campagne Porte-à-porte 2022, communiquez dès maintenant avec Sylvie Carroll, coordonnatrice des bénévoles à l'Association : 418 724-0600 poste 2304 | 1 800 463-0806 | [scarroll@accq.org](mailto:scarroll@accq.org)

Les dons que vous récolterez seront réinvestis à 100 % dans l'Est du Québec pour offrir aux personnes touchées par le cancer des services qui les aident à se sentir mieux physiquement et psychologiquement : un espace chaleureux à l'Hôtelaria Omer-Brasseur, de l'entraide et de l'accompagnement à toutes les étapes de la maladie, des conférences et des ateliers sur la plateforme [www.sociétéonésime.ca](http://www.sociétéonésime.ca), une trousses procurant chaleur et mieux-être aux personnes subissant une chimiothérapie par intraveineuse ou une immunothérapie, et bien plus.

Source : Sylvie Renaud, Association du cancer de l'Est du Québec  
[www.accq.org](http://www.accq.org)



151, rue Saint-Esprit, case postale 4151, Rimouski (Québec) G3L 0M4  
Téléphone : 418 724-0600 | 1 800 463-0806 | Télécopieur : 418 724-5725 | [info@accq.org](mailto:info@accq.org)  
[www.accq.org](http://www.accq.org)

BAS-SAINT-LAURENT • CÔTE-NORD • GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

**L'AUTRE-TOIT DU KRTB**

"Nous souhaitons vous informer que L'Autre-Toit du KRTB, maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et leurs enfants, sera ouverte durant la période des vacances. Notre ressource demeure ouverte en tout temps et nos services sont offerts tous les jours, 24h sur 24h, 7 jours sur 7."

L'Autre-Toit du KRTB  
418 854-7160



L'Autre-Toit du KRTB  
Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et leurs enfants



**INFOOnésime**

**MOT DU MAIRE**

Monsieur Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et à tous.

On ne pourra pas dire que juin fut une sécheresse. Il a plu en quantité plus que suffisante. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas toujours. Les enfants ont fini l'école et sont en vacances. Bravo à celles et ceux qui ont terminé leur primaire et qui commenceront une autre étape de vie étudiante au secondaire. Il y aura plus de monde dans le bâtiment et donc de nouveaux amis/amies en perspective.

Côté municipal, une nouvelle agente de développement est en poste depuis la mi-juin. Madame Bibiane Ancil a accepté de relever ce défi avec l'équipe en poste. Madame Ancil est une personne polyvalente, bien disposée à exécuter des tâches variées. Ses emplois antérieurs ont confirmé son sens acéré des responsabilités et validé son aisance naturelle avec les clientèles de tous les horizons. Forte d'expériences diverses et formatrices, elle a à cœur de mettre l'ensemble de ses aptitudes au service de notre municipalité. Poursuivre la création d'un milieu de vie dynamique et convivial à St-Onésime fera donc partie de ses tâches. Elle a à cœur de promouvoir les initiatives locales et de concrétiser des plans d'action. Son expérience en gestion et développement de projet dans une variété de contextes avec des clientèles très diversifiées l'aidera sûrement.

Nos employés des travaux publics ont bien aménagé le terrassement autour de l'arbre du Colibri. Félicitations messieurs. Ils ont exécuté plusieurs autres tâches également dont les panneaux demandant de ralentir sur les axes principaux de notre municipalité. Il y a eu pas mal de réparation de nid de poules ainsi que bien des panneaux de signalisation à changer, car l'hiver fut difficile pour ces derniers. Je n'énumérerai pas toutes les tâches qu'ils ont à effectuer dans la semaine, mais je les remercie d'être assidus à leur poste.

Et que dire de nos deux Dames Nancy enfermées dans leurs bureaux du 1<sup>er</sup> étage. Elles tiennent les cordons de la bourse serrées et s'assurent que tout va bien financièrement dans la gestion de la municipalité. En plus elles suivent l'avancement des projets et relancent les fournisseurs ou les firmes d'ingénieurs et d'architectes qui nous ont promis des devis pour pouvoir lancer les appels d'offres et les demandes de subventions. Elles ont également beaucoup de formations, le plus souvent en virtuel. Il y a également les suivis suite aux séances du conseil afin d'appliquer les résolutions prises. Il faut aussi répondre aux citoyens et aux visiteurs qui passent au bureau municipal et à la bibliothèque. Bref, elles ne chôment pas et méritent que l'on souligne leur travail.

Le service incendie dont nous faisons partie doit renouveler des véhicules. Comme partout, il y a des temps d'attente. Pour le VUS, seulement le numéro de série existe pour l'instant. C'est le véhicule à changer en premier car il n'y a plus de plancher du côté conducteur. Il va bientôt ressembler à l'auto des Pierrefeu! Le service aura également besoin d'une camionnette mais nous ne sommes pas sûrs que le véhicule sera livré cette année. Le concessionnaire ne peut rien promettre et se sera peut-être pour 2023. Il faut aussi acquérir un camion autopompe. L'appel d'offres avait été lancé en début d'année sur le site SÉAO (Service Électronique d'Appel d'Offres) mais aucun soumissionnaire n'a déposé d'offres. Les compagnies spécialisées dans ce domaine ne veulent plus prendre de commandes spéciales car elles ne sont pas sûres de pouvoir livrer la commande. Il faudra donc aller vers un camion autopompe standard. Livraison dans pas moins de deux ans. Vous remarquerez que les bornes fontaines ont changé de couleur. Elles sont peintes aux normes du service incendie. Si elles sont encore rouges, soit que le peintre n'est pas passé ou que le débit et la pression ne sont pas suffisants.

Sur ce, bon été et profitez de vos vacances.

**RUBRIQUES**

- Actualité municipale;
- Mot du maire;
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Association du cancer – Est du Québec;
- Coup de cœur de Lisette;
- Club du Renouveau – Âge d'Or
- L'autre-Toit du KRTB.

**CALENDRIER**



Prochaine tombée du journal :  
14 juillet 2022

Pour publication, faire parvenir à :  
[municipalite@stonesime.com](mailto:municipalite@stonesime.com)



**HORAIRE**  
Bureau municipal

- Lundi au mercredi**  
8 h 30 à 16 h 30
- Jeudi**  
8 h 30 à 18 h 00
- Vendredi**  
8 h 30 à midi

## ACTUALITÉ MUNICIPALE 2022

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 5 juillet 2022 à 19 h, à la l'Hôtel de Ville, à Saint-Onésime-d'Ixworth. Tenue avec public selon les directives gouvernementales.

### Compte-rendu de la séance ordinaire du 7 juin 2022 :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

D'approuver les comptes payés du mois de mai 2022 pour un montant de 25 879.65 \$;

D'approuver les comptes à payer du mois de juin 2022 pour un montant de 41 368.92 \$;

Que la Municipalité retienne les demandes de soutien financier suivante : Fondation du Cégep de La Pocatière : 100 \$, Comité de développement : 450 \$, Les P'tits Gobe-Lait : 50 \$, Club de gymnastique GYMagine : 25 \$, Relais pour la vie : 25 \$ Équipe de Projection 16-35, Relais pour la vie : 25 \$ pour l'équipe de « Mes soins restent ici »;

Que la Municipalité adhère à Projection 16-35, la SADC et à l'Association Forestière Bas-Laurentienne;

Que le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière au PRACIM pour adapter l'hôtel de ville pour les personnes à mobilité réduite;

Que la Ville de La Pocatière demande à la ministre du MAMH un accompagnement et un soutien technique de la part de son ministère pour la réalisation d'une étude de pertinence d'un regroupement des municipalités de La Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Onésime-d'Ixworth, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel-Lalement;

Que le conseil autorise la directrice générale à déposer les documents d'appel d'offres pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver 2022-2025, lorsqu'elle le jugera opportun;

De demander au bureau d'ingénieur Actuel Conseil de concevoir les plans et devis pour les égouts pluviaux de la rue de la Fabrique;

Que le Conseil autorise la modification de l'entente intermunicipale relative à l'organisation, l'achat d'immobilisations, l'opération et l'administration du service de gestion du transport des matières résiduelles de Kamouraska-Ouest;

Que la direction générale et le maire soient autorisés à présenter la demande d'aide financière pour le Défi-Évasion 2023 et à signer la convention et tout autre document utile ou nécessaire pour donner effet à la présente résolution;

Que la municipalité s'engage à affecter le montant de 500 \$ provenant du FDMK en 2022 au paiement des dépenses engendrées par l'activité Défi-Évasion qui sera disponible tout l'été 2023;

Que monsieur le conseiller, François Ouellet soit nommé président du Comité consultatif d'urbanisme et en dirige les délibérations;

## ACTUALITÉ MUNICIPALE 2022 (SUITE)

Que le Conseil accepte la recommandation favorable du CCU d'accorder la dérogation mineure du 24, rue de la fabrique et que la marge de recul latérale de 1.73 mètre de la remise soit réputée conforme à la réglementation et que le conseil demande au propriétaire la démolition ou le déplacement d'un abri à bois, et qui est situé à l'extérieure des limites de leur propriété, sur l'immeuble voisin;

D'embaucher à titre d'agente de développement madame Bibiane Anctil pour un horaire de 25 heures par semaine;

Que le Conseil autorise le décaissement d'un montant de 1 000 \$ pour la sélection du projet « Face à soi-même » dans le cadre de l'appel de projets d'Art public pour la route du Haut-Pays;

D'attendre la confirmation des subventions demandées avant de procéder à la conception et construction d'un Skatepark et d'une Pumpstrack et de remercier Groupe Relief Inc. d'avoir répondu à l'appel d'offres et de les informer que le projet est reporté en 2023.

## COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : **Une femme en guerre**

Auteur : Maryse Rouy

Édition : Québec Amérique

Montréal, été 1943. En cette année de guerre et de restrictions, Lucie, vingt ans, a rêvé de liberté d'émancipation. Elle est fiancée depuis le début de la guerre à François. Il lui a extorqué la promesse de l'épouser avant de partir au front mais elle ne l'aime pas et voudrait rompre cet engagement. Son père, homme tyrannique, la traite de folle et menace de l'enfermer. Lucie décide de quitter ses parents à sa majorité. Avec la complicité de sa mère, elle apprend un métier en cachette de son père. Elle est supportée par un vieux photographe italien qui lui enseigne la photographie et l'italien. Lucie décide de s'embarquer à Halifax sur un navire de guerre pour devenir correspondante de guerre. Elle découvre tous les aspects de la guerre, de la folie et l'horreur des batailles. Les complications sont nombreuses tant sur le front de l'amour que sur celui de la vie professionnelle.

Lisette L.



Municipalité  
**SAINT-ONÉSIME  
D'IXWORTH**

12, rue de l'Église  
Tél. : 418-856-3018  
municipalite@stonesime.com

## CLUB DU RENOUVEAU – ÂGE D'OR

Le Club du Renouveau – Âge d'Or St-Onésime a été actif au cours de sa dernière année 2021-2022; voici ses principales réalisations :

- Assemblée générale annuelle : tenue le 30 septembre 2021, en retard, à cause de la pandémie
- Repas communautaire : Un seul repas à la salle Les générations, le 27 avril 2022, à cause de la pandémie, avec remise de cadeaux à trois anciens administrateurs et remerciements de circonstance. Les soixante personnes présentes sont reparties avec le sourire et plusieurs ont fait part de leur grande satisfaction.
- Jardin l'Or Vert (avec la collaboration du Comité de développement rural et de la municipalité) :
  - Installation de 4 modules de jardinage- Installation des tuiles de terrassement et remplissage des bacs
  - Finition extérieure du cabanon- Fabrication d'une tonnelle- Semences et récoltes communautaires
  - Début des travaux d'installation d'une terrasse en tuiles de ciment et de fabrication d'une balançoire
- Marche au Lac à Ti-Pierre, le 9 décembre 2021
- Activité PORTE OUVERTE AU CAMP DES CHUTES D'IXWORTH le 20 février 2022, avec la collaboration du Comité de développement rural
- Préparation des semences pour le Jardin, avec les élèves de l'École de l'Étoile-Filante
- Subvention par le Club au Jardin l'Or Vert, 500\$
- Participation aux assemblées de Secteur, automne 2021 et printemps 2022
- Assemblée générale annuelle, le 2 juin 2022
- Participation au tirage de Carrefour 50 + du Québec, le 28 mai 2022, pour l'augmentation du nombre de membres; **le Club a gagné un prix de 1000\$.** Merci Carrefour!

Les membres du Conseil d'administration vous souhaitent un bel été et vous invitent à fréquenter le Jardin l'Or Vert et à récolter ses légumes gratuitement.

André Hudon, président

### SAVIEZ-VOUS QUE...

Un de nos citoyens de Saint-Onésime depuis plusieurs années a pris la décision d'offrir le service de vente, d'installation et d'entretien de thermopompe ?

En effet, monsieur Cédric Lizotte habitant au 135, chemin du Village a créé VIP THERMOPOMPE. Vous pouvez communiquer avec celui-ci au numéro de téléphone suivant : 418-866-1270.



## CHRONIQUE

### Piscine résidentielle – Rappel des mesures de sécurité

La municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tient à rappeler les règles de sécurité en vigueur pour toutes les nouvelles installations de piscine de type résidentielle au Québec.

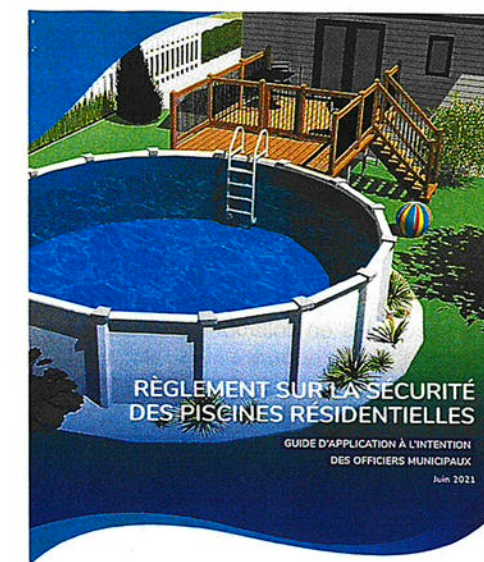
Ces normes, établies par le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#), visent à contrôler l'accès aux piscines afin de prévenir les risques de noyades, plus particulièrement chez les enfants.

Entre autres, le Règlement stipule :

- Que toute nouvelle piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre, et d'au moins 1,4 m dans le cas d'une piscine démontable. Cette enceinte doit mesurer au moins 1,2 m, pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre et être dépourvue de tout élément pouvant faciliter l'escalade;
- que toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- que toute terrasse adjacente à une piscine doit être équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

Un permis municipal est requis pour construire, installer ou remplacer une piscine, ou pour ériger une construction y donnant accès ou en empêchant l'accès.

La Municipalité rappelle que la vigilance autour des piscines résidentielles constitue le moyen le plus efficace pour sauver des vies.



## 🔊 RAPPELS IMPORTANTS 🔊

### Résidus de pelouse

Nous vous rappelons que selon le règlement 2020-12 concernant les nuisances (article 11) le fait de souiller le domaine public (chemins, rues et grilles d'égout) notamment en y déposant ou en y jetant de l'**herbe coupée**, constitue une nuisance et **est prohibé**.

### Licence de chien

Simple rappel concernant les licences de chien. **TOUS les chiens** de la Municipalité doivent être enregistrés (selon le règlement 01-2011) au bureau municipal au coût de 20 \$. Ce montant est unique pour la durée de vie de votre animal.

Nous voulons porter à votre attention que certains comportements de chien incommode la quiétude des environs. Il est également important de savoir que votre animal doit **OBLIGATOIREMENT** être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir de votre terrain. Nous trouverions cela dommage qu'une plainte soit apportée à la Sureté du Québec puisqu'elle est l'organisation responsable de l'application du règlement.

### Borne 9-1-1 avec numéro civique

Nous vous avisons qu'en cas de bris de votre borne 9-1-1 avec numéro civique, vous devez nous en informer et une facture de 16 \$ vous sera remise pour le remplacement de celle-ci.

## GROS REBUTS



Nous vous rappelons qu'il est totalement interdit d'abandonner ou de jeter en lieu public ou privé ; des ordures, des déchets, des matériaux, ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

Nous tenons à vous informer qu'il y a des emplacements désignés à cet effet. (Écocentre de La Pocatière ; 410, 14 rue Bérubé, La Pocatière.

Soyons respectueux de notre environnement et conservons la beauté de notre village.

## ✧ ÉCOLE ÉTOILE FILANTE ✧

Les élèves de l'école l'Étoile filante ont participé les 16, 21 et 23 juin dernier à la plantation de divers légumes dans les Jardins l'Or Vert avec l'aide de nos bénévoles responsables ainsi qu'à la mise à l'eau de petits saumoneaux dans la Rivière-Ouelle. Ces activités ont pour but de sensibiliser les jeunes à l'alimentation saine ainsi qu'à l'écosystème de nos cours d'eau environnant.

Voici quelques photos qui démontrent le plaisir qu'ils ont à participer à ce genre d'événements :



## Une agente de développement à votre service !

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée d'une petite nouvelle dans l'équipe de la municipalité.

Du haut de ses 5 pieds, Bibiane est en poste depuis début juin à titre d'agente de développement.

Au cours des mois à venir, elle travaillera, entre autres, sur la Politique Familiale Municipale, la politique Municipalité Amie des Aînés (MADA) et le plan de développement 2023-2027 de notre municipalité.

Pour réaliser sa mission et mettre de l'avant des projets qui répondent à vos besoins, une consultation citoyenne est prévue dès cet automne.

Comment rêvez-vous votre municipalité?

Venez partager votre vision d'avenir lors des consultations publiques ou via les sondages qui vous seront proposés.

J'ai bien hâte de vous rencontrer et de participer au dynamisme de St-Onésime !



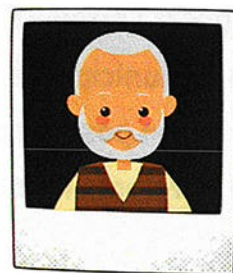
Pour rejoindre Bibiane

[agentdev@stonesime.com](mailto:agentdev@stonesime.com)

418-856-3018 #225

# AVIS DE RECHERCHE

La municipalité recherche 4 citoyens pour compléter son **comité de pilotage** dans le but de revoir la politique familiale et la politique Municipalité amie des Aînés.



Le **comité de pilotage** a pour mandat de réaliser le bilan des actions mises en place dans les 5 dernières années et réaliser le portrait de la situation actuelle.

Cela implique de participer à environ **5 rencontres** au cours de la prochaine année. Vous pourrez également vous impliquer dans la mise en oeuvre des consultations publiques, mais cela est sur une base volontaire.

Pour plus d'information, communiquez avec Bibiane, agente de développement  
[agentdev@stonesime.com](mailto:agentdev@stonesime.com) / 418-856-3018 #225

## Consultations citoyennes à venir cet automne

### Le Colibri bat de l'aile

**Notre bibliothèque municipale cherche des volontaires pour aider à l'accueil et le classement des livres.**

**Disponible quelques heures seulement ?**

**Pas de problème!**

**Communiquez avec la municipalité pour plus d'information**

**RAPPEL : La Maison du Colibri est située près du stationnement de l'édifice municipal et est remplie de livres à donner/ échanger.**

**Venez voir la sélection et profitez de l'été pour vous installer dans le parc avec votre livre !  
Pour petits et grands ...**

## ★ MOT DE L'ADMINISTRATION ★

Comme plusieurs ont pu le constater, notre parc municipal s'est refait une beauté au cours du dernier mois. Quelques ajouts restent encore à venir, mais nous sommes déjà fières du résultat obtenu. Notre travail acharné en demande de subventions, depuis 2020, porte maintenant ses fruits. Tous nos efforts sont pour vous citoyens et citoyennes de Saint-Onésime.

Afin de renforcer encore plus votre sentiment d'appropriation envers celui-ci, nous avons lancé un concours pour déterminer le futur nom du Parc. N'oubliez pas de nous soumettre vos suggestions ainsi que votre nom, le plus vite possible, aux bureaux administratifs, puisque **le dévoilement surprise du nouveau nom se fera le samedi 20 août prochain**. Si lors de vos visites vous désirez nous apporter des commentaires ou de nouvelles idées à intégrer dans le Parc, venez nous voir il nous fera un plaisir de vous écouter !

Nous voulons également remercier notre employé des travaux publics, monsieur Jonathan Lizotte, pour tout le temps investi et les propositions qu'il nous a apportées afin de rendre ce lieu convivial et le plus sécuritaire possible.

Nous travaillons présentement sur un projet qui valoriserait la mycologie dans nos sentiers. En effet, nous avons plusieurs diversités de champignons comestibles dans les sentiers d'Ixworth et désirons les mettre de l'avant. Des panneaux d'interprétation et d'informations seront installés de part et d'autre, et des champignons sculptés en bois seront également posés ! Plus de détails viendront au courant de la prochaine année.

En ce qui concerne le projet pour le prolongement du trottoir entre l'édifice municipal et la rue Beaulieu, nous sommes toujours en attente de réponses de nos nombreuses demandes de subventions. Nous rencontrons aussi cette situation avec le projet du Pumptrack et Skatepark qui seront situés sur le terrain adjacent le garage municipal. Nous gardons espoir pour l'avenir !

Nous invitons les propriétaires de terrains zonés blanc ou d'îlots déstructurés, qui sont intéressés à vendre leurs terres à communiquer avec nous pour en discuter. Nous désirons créer un indicatif aux gens qui désirent s'installer dans notre communauté.

Nous vous encourageons à aimer notre page Facebook afin d'obtenir des informations en temps réel !

L'administration.

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES KAMOURASKA-OUEST

Nous tenons à vous rappeler l'article 5.2 du règlement numéro 04-2014 qui va comme suit « *La collecte ne pourra s'effectuer avant 5 h le matin le jour de la collecte ni après 23 h. Les contenants doivent être placés en bordure de route la veille de la collecte et doivent être retirés de l'emprise de la route dans les 12 heures qui suivent la collecte* ».

Nous vous remercions pour votre collaboration habituelle.

La direction.

## RAPPEL DE RÈGLEMENT

### Concernant les entrées privées et les ponceaux

#### ARTICLE 2 CONFORMITÉ

Tout propriétaire qui désire faire ou modifier une entrée sur un chemin municipal devra obtenir un permis de la municipalité. Le coût du permis est de 20\$.

#### ARTICLE 3 DIMENSIONS

▪ Les ponceaux d'entrées de **fermes et commerciales** auront une largeur maximale de treize (13) mètres et limitée à un (1) par ferme et commerce.

▪ Les ponceaux d'entrées de **champs** auront une largeur maximale de onze (11) mètres et limitée à un (1) par immeuble.

▪ Les ponceaux d'entrées d'**immeubles** auront une largeur maximale de neuf (9) mètres et limitée à un (1) par immeuble.

▪ Le diamètre des tuyaux d'entrées doit obligatoirement être approuvé par la direction générale. Dans les cas où les débits sont importants, les ponceaux doivent être conçus de **diamètre suffisant** pour ne pas retarder l'écoulement de ces débits d'eau.

▪ Les bouts dudit ponceau ne seront pour **aucune considération carrés**. Il devra obligatoirement être en talus selon une pente d'un (1) pied dans un (1) pied.

#### ARTICLE 5 RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE

##### Article 5.1 – Charge

Tous les coûts reliés à l'installation, la modification, le remplacement, la réfection d'un accès des entrées charretières à un chemin public **sont à la charge de chacun des propriétaires** sur lesquels ces entrées charretières sont aménagées, et ce, en enlevant les ponceaux et conduites divers existants.

##### Article 5.2 – Entretien

L'entretien de l'entrée privée incluant le ponceau est la **responsabilité du propriétaire**, qu'elle ait été construite par le propriétaire ou par la municipalité. Le propriétaire doit maintenir son entrée en bon état afin de ne pas nuire au chemin public ou à l'écoulement de l'eau dans le fossé.

##### Article 5.3 – Nettoyage

La direction générale ou le conseil municipal peuvent demander à un propriétaire de nettoyer le tuyau de son entrée charretièrè, de modifier ou de refaire son entrée charretièrè, le tout au frais du propriétaire, si celle-ci cause des problèmes aux infrastructures municipales.

En tout temps, le propriétaire doit s'assurer que le gel n'entrave pas l'écoulement de l'eau à l'intérieur du ponceau. Le propriétaire doit voir **lui-même au dégel** et en assume la responsabilité.

